

---

## **Bureau Europe Grand Est**

### **Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne**

---

## **Annexe 3 : OFFRE DE SERVICE**

---

### **Préambule**

La création de la Région Grand Est, en application de la loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la république) pose la question de la représentativité des acteurs du nouveau territoire régional auprès des instances européennes et notamment celles situées à Bruxelles et de la mise en œuvre d'une action coordonnée au niveau de ce même territoire.

L'ensemble des partenaires de la nouvelle association pour la promotion de l'Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne (APALCA) souhaite renforcer la représentativité de leur politique auprès de l'Union européenne et favoriser leur coopération en recentrant leurs moyens sur un interlocuteur unique mutualisant les efforts de coopération et de développement des acteurs du territoire.

L'association mobilisera ses compétences d'animatrice et d'opératrice du territoire (lobbying et information, représentativité et visibilité des acteurs du territoire au niveau européen, montage de projets, formation) au sein d'une structure unique – le Bureau Europe Grand Est géré par l'APALCA. Cette nouvelle entité maintiendra une proximité sur l'ensemble du territoire avec un siège social à Strasbourg et une présence fonctionnelle à Bruxelles.

Cette structure de représentation des acteurs du territoire auprès de l'Union européenne poursuivra les objectifs suivants :

- Favoriser l'émergence et la diffusion d'une culture régionale européenne organisée autour du partage d'expérience entre les acteurs du territoire ;
- Mobiliser l'ensemble des acteurs du développement régional et local dans le cadre d'une démarche coordonnée qui suscite la mise en synergie des actions au service des questions européennes ;
- Mutualiser les moyens et les compétences sur l'ensemble du territoire en matière européenne ;
- Renforcer l'appui aux acteurs régionaux et locaux engagés dans des actions de coopération, ou dans des actions visant à faire évoluer ou soutenir les politiques locales et régionales ;
- Partager et capitaliser des expériences et outils visant à affiner et consolider les compétences et le savoir-faire régional dans les domaines d'action européens ;
- Optimiser les capacités des acteurs s'engageant de manière coordonnée sur le champ de la coopération et de la défense des intérêts locaux et régionaux sur le plan européen ;
- Approfondir le partenariat entre les acteurs du territoire et les acteurs européens ;
- Capitalisation des expériences territoriales menées dans les différentes régions de France et d'Europe grâce à des échanges avec les autres représentations régionales à Bruxelles ;
- Amorcer l'émergence de nouveaux projets et la mobilisation de financements européens ou transnationaux.

### **Bases morales**

Les membres de l'association et ses partenaires se reconnaissent dans les valeurs de l'Union européenne et réaffirment la volonté d'un partenariat le plus étroit et le plus bénéfique possible pour l'ensemble de la région. Cette coopération se caractérise par l'engagement des acteurs membres des différents réseaux évoluant dans le champ des questions européennes.

Tout en respectant les acquis, l'histoire singulière et les cultures propres à chaque territoire, l'association ne poursuit aucun but lucratif, politique ou religieux et assure la stricte égalité de traitement et de confidentialité dans ses relations avec ses partenaires.

### **Coordination**

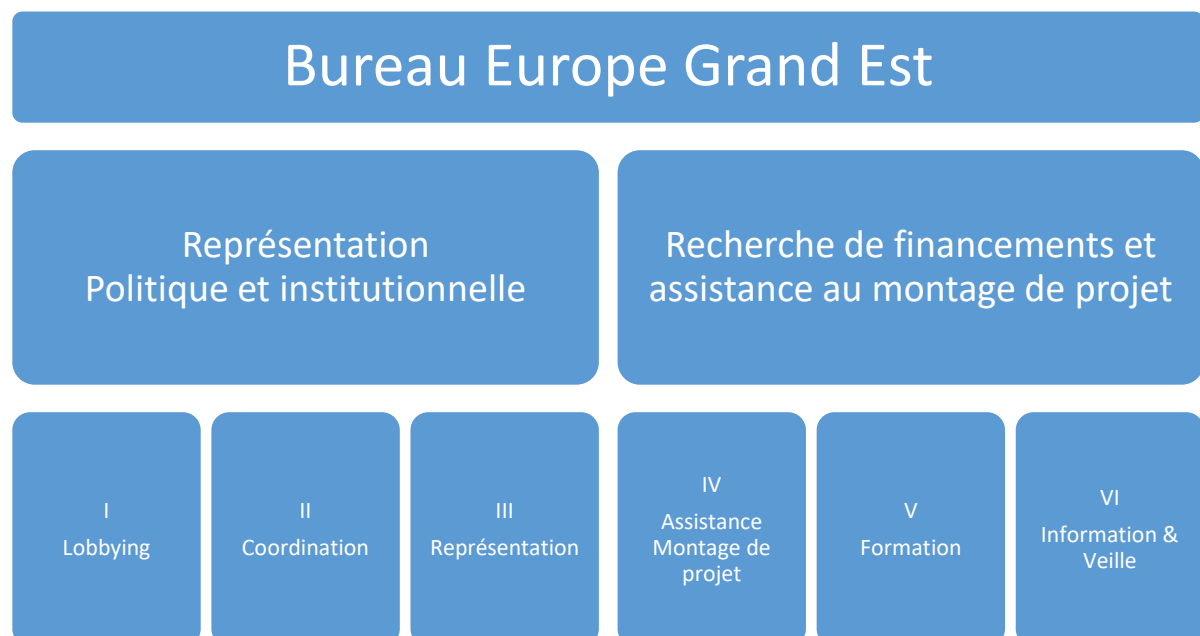
Le Bureau Europe Grand Est maintient une proximité forte avec ses partenaires à Bruxelles et en région. La coordination et l'animation s'effectuent par l'organisation d'au moins une, idéalement deux rencontres annuelles d'un comité politique (COFIL) et de réunions de coordination trimestrielles au niveau technique avec les correspondants Europe des structures partenaires. En outre, des réunions bilatérales ciblées avec les partenaires sont organisées autant que de besoin.

### **Partenariat et programme de travail**

Sur base d'une convention, chaque partenaire du Bureau de représentation élabore un programme annuel qui permet de définir une feuille de route et d'évaluer les résultats.

### **L'offre du Bureau Europe Grand Est**

Le Bureau accompagne ses partenaires dans la mise en place d'une stratégie européenne ; L'offre de service du Bureau est basée sur deux piliers, la représentation politique et institutionnelle, et la recherche de financements européens – l'assistance au montage de projets, qui se déclinent en 6 axes.



## I/ La représentation politique et institutionnelle

### 1. *Le lobbying : promouvoir de façon pro-active les initiatives du territoire*

Le Bureau assure la représentation des intérêts de ses partenaires auprès des institutions européennes. Il permet de relayer au niveau européen les enjeux de ses partenaires et de promouvoir leurs activités et les bonnes pratiques du territoire :

- Rencontrer les membres des cabinets des Commissaires et préparer les visites des élus auprès des Commissaires européens ;
- Rencontrer les Députés européens et entretenir des liens privilégiés avec les députés européens du Grand Est ;
- Rencontrer les fonctionnaires de la Commission européenne, du Parlement européen et du Comité des Régions ;
- Rencontrer les fonctionnaires et experts de la Représentation Permanente de la France auprès de l'UE
- Diffuser les positions de ses partenaires et des acteurs du territoire sur les questions européennes ;
- Diffuser les *success-stories* dans un domaine spécifique au sein des institutions européennes ;
- Organiser des manifestations spécifiques à Bruxelles ou dans le Grand Est en étroite collaboration avec les partenaires du Bureau ;
- S'impliquer dans les réseaux de dimension européenne pertinents en favorisant la représentation du territoire Grand Est et de ses acteurs ;
- Intensifier des actions de lobbying notamment dans le processus décisionnel européen et plus particulièrement lors de la définition des priorités thématiques et des actions éligibles des politiques européennes post 2020 (FESI – Fonds Européens Structurels et d'Investissement et programmes sectoriels et instruments financiers) dans le cadre des concertations publiques ou plus confidentielles, ainsi que dans la mise en œuvre des politiques européennes.

### 2. *La coordination : favoriser le dialogue et les synergies*

Le Bureau de représentation coordonne et anime le réseau des chargés de mission Europe des partenaires financeurs du Bureau de représentation. Le Bureau Europe Grand Est favorise le développement et la diffusion d'une culture régionale européenne basée sur le partage d'expérience, encourage les synergies au service des questions européennes, participe à l'émergence de projets européens communs, facilite la recherche de mutualisation des cellules d'ingénierie européenne sur le territoire Grand Est.

En outre, le Bureau se propose d'organiser sur le territoire un Observatoire Europe - événement annuel de réflexion stratégique sur l'action de ses partenaires qui réunit experts, élus et décideurs régionaux et européens autour de sujet d'actualité à vocation européenne.

### 3. *La représentation, un lien entre Bruxelles et le Grand Est : une base avancée de l'ensemble de ses partenaires, individuellement ou collectivement et une vitrine auprès des Institutions européennes*

Le Bureau organise l'accueil de délégations en proposant un véritable service sur mesure (proposition d'un programme adapté aux besoins et priorités de ses partenaires et gestion de tous les aspects logistiques).

Le Bureau se charge d'organiser les rencontres avec des personnalités politiques de premier plan (Commissaires, députés européens, fonctionnaires européens, diplomates français...), d'assurer la participation des délégations aux manifestations importantes et de programmer des réunions ou séminaires thématiques.

Le Bureau accompagne les délégations tout au long de leur séjour et dispose de la capacité et des locaux de représentations pour organiser des événements spécifiques à la demande de ses partenaires.

## **II/ Montage de projet et recherche de financements européens**

### ***1. De l'idée au projet : une assistance sur mesure en montage de projets européens***

Le Bureau identifie les opportunités puis suit le cheminement des dossiers européens de ses partenaires, du stade de leur conception à celui de leur examen par les services compétents des institutions européennes. Il se charge tout d'abord d'identifier les fonds européens susceptibles de cofinancer un projet, d'assurer la veille des appels à propositions et de contribuer à la recherche de partenaires, d'évaluer la pertinence et la faisabilité des projets. Il assure un soutien technique lors du montage du projet, accompagne les porteurs dans leur démarche de communication et lobbying auprès des services de la Commission européenne et des décideurs européens. Le Bureau anime le réseau des cellules d'ingénierie européenne situées sur le territoire Grand Est dans une recherche de mutualisation et de renforcement de la qualité de l'accompagnement des projets à cette échelle de proximité.

### ***2. La formation : pédagogie et spécialisation***

Le Bureau met également sa maîtrise des mécanismes de financements européens au service de ses partenaires (élus et techniciens) en organisant des formations sur mesure et ponctuelles en fonction des demandes, en fonction de nouvelles actualités ou en début de nouvelle période de programmation. Ces actions s'articulent autour de trois ensembles :

- Sensibilisation aux enjeux et potentialités des programmes et des projets européens auprès des partenaires du Bureau Europe Grand Est.
- Interventions en Région par des experts européens sur des thématiques ciblées.
- Organisation de rencontres/séminaires de dimension européenne à Bruxelles.

### ***3. L'information et la veille : la clef de lecture des affaires européennes***

Le Bureau réalise une veille informative proactive sur les politiques et programmes communautaires relatifs aux compétences et priorités de ses partenaires. Son rôle consiste à les alerter en amont sur les derniers développements des politiques communautaires susceptibles d'avoir un impact sur leur stratégie. Il répond aux demandes de renseignements de ses partenaires mais aussi à celles émanant d'autres acteurs en Région en ciblant l'information afin d'en faciliter la lecture et la compréhension.

Afin de mener à bien cette mission, une série d'outils de communication et d'information a été élaborée. Ils sont optimisés en donnant la priorité aux dossiers thématiques, à l'identification de bonnes pratiques sur les champs de compétences des partenaires ou des projets en cours de développement.

	Nom de l'outil	Objectif
1	Revue de presse	Le Bureau informe de manière quotidienne ses partenaires de l'actualité européenne susceptible de les intéresser.
2	Panorama Europe thématique	Une fois par semaine le Bureau informe ses partenaires de la publication des derniers appels à propositions de la Commission européenne, des recherches de partenaires, des consultations, concours, conférences et publications susceptibles de les intéresser au regard de leurs priorités.
3	Note de Veille	Le Bureau émet des notes de veille sur l'actualité européenne de sa propre initiative et répond également aux commandes spécifiques de ses partenaires.
4	Guide de financement	Le Bureau rédige régulièrement des guides qui ont pour objectif de familiariser ses partenaires aux différents programmes de financements de l'Union européenne.
5	Site internet	Le Bureau dispose d'un site internet qui regroupe toutes les informations sur l'Union européenne susceptibles d'être utiles à ses partenaires.
6	Réseaux sociaux	Le Bureau communique sur les réseaux sociaux. Il est présent sur Facebook.



### **Contact**

Bureau Europe Grand Est

15, rue du Luxembourg

B-1000 Bruxelles

Tel. : +32 2 486 00 60

Courriel : [info@europe-grandest.eu](mailto:info@europe-grandest.eu)